

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 16276 Numéro SIREN : 794 832 618 Nom ou dénomination : A BOUT DE FIL

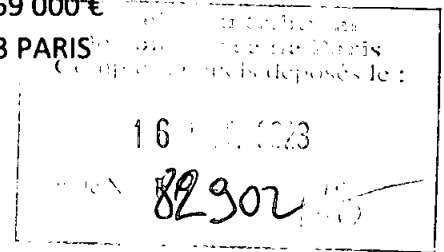
Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2023 sous le numéro de dépôt 82902

SAS A BOUT DE FIL

Société Par Action Simplifiée - Au capital de 69 000-€

Siège social : 17 rue Pont aux Choux – 75003 PARIS

794 832 618 RCS PARIS



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Du 28 juin 2023

L'an 2023, Le 28 Juin, à 10 heures,

Les associés de la société SAS A BOUT DE FIL, société à action simplifiée à capital variable dont le siège social est fixé 17 rue Pont aux Choux – 75003 PARIS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 794 832 618, se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par tous les associés présents ou représentés.

Madame Marie-France VUILLIER préside la séance en qualité de Présidente.

La présidente constate que les associés présents ou représentés réunissent le quorum nécessaire pour que l'assemblée soit régulièrement constituée et puisse valablement délibérer dans les conditions ordinaires.

La Présidente rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1° Lecture du rapport de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,

2° Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,

3° Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,

4° Quitus à la gérance pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022,

5° Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 Décembre 2022,

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- un exemplaire de la convocation
- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée,
- les statuts de la société,

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, la Présidente déclare la discussion ouverte. Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve le dit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître bénéfice de + 14 701 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la Présidente et aux membres du conseil de la présidence de l'exécution de leur mandat de responsabilité pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de la Présidente décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à + 14 701 euros, de la manière suivante :

+ 14 701 € au compte de « report à nouveau »

L'assemblée générale constate que le montant des capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, s'élève à 78 766 euros incluant le bénéfice fiscal de + 14 701 €.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 243 du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune somme n'a été distribuée aux associés à titre de dividendes au cours des 3 derniers exercices sociaux.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, entre la Présidence et la Société, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code du Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente de la société ainsi qu'à tout porteur de copies ou d'extraits des présentes délibérations à l'effet d'effectuer les formalités de publicité et de dépôt consécutives aux présentes décisions, notamment auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de PARIS.

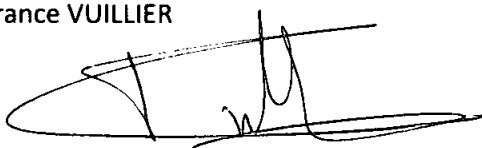
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 11h.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Présidente.

Fait le Paris,

La Présidente
Marie-France VUILLIER



1

BILAN - SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2023
Formulaire obligatoire (article 302 septies
A du code général des impôts)

cerfa

N°15948*05

Désignation de l'entreprise		SAS A BOUT DE FIL			Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		17 Rue du Pont aux Choux		75003	PARIS-03			
SIRET		7 9 4 8 3 2 6 1 8 0 0 0 1 9						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12				
					Exercice N clos le			
					3 1 1 2 2 0 2 2			
ACTIF		Brut		Amortissements-Provisions				
		1		2				
				Net				
				3				
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010	76 500	012		76 500
		{	Autres *	014	7 166	016	7 166	
	Immobilisations corporelles *			028	39 090	030	30 092	8 999
	Immobilisations financières * (1)			040	15 663	042		15 663
	Total I (5)			044	138 420	048	37 258	101 162
ACTIF CIRCULANT	STOCK	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
		Marchandises *		060	86 055	062		86 055
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070		
			Autres* (3)	072	799	074		799
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	61 792	086		61 792	
	Charges constatées d'avance *		092		094			
	Total II		096	148 646	098		148 646	
	Total général (I + II)		110	287 066	112	37 258	249 808	
PASSIF								
Exercice N NET								
1								
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120			69 000	
	Ecart de réévaluation			124				
	Réserve légale			126			443	
	Réserves réglementées *			130				
	Autres réserves	(	dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		)		
	Report à nouveau			134			-5 377	
	Résultat de l'exercice			136			14 701	
	Subventions d'investissement			137				
	Provisions réglementées			140				
	Total I			142			78 766	
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			18 121	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			1 658	
	Autres dettes	(	dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ...	169	97 575	)	151 263	
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176			171 042		
Total général (I + II + III)								
180 249 808								
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A BOUT DE FIL

Néant ☐ *

A- RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018 ☐

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	161 413			
	Production vendue	{	biens	{	215		214				
			services *		217		218				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)								222		
	Production immobilisée*								224		
	Subventions d'exploitation reçues								226		
	Autres produits								230	1	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)								232	161 414	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)								234	69 529	
	Variation de stocks (marchandises)*								236	-23 899	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)								238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240		
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)								242	48 573	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont CFE et CVAE * 243 444)								244	1 033	
	Rémunérations du personnel*								250	32 289	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252	12 332	
	Dotations aux amortissements*								254	6 377	
	Dotations aux provisions								256		
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		{	262	5		
cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260								
Total des charges d'exploitation (II)								264	146 238		
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								270	15 176		
Produits financiers (III) 280				Charges financières (V)				294	314		
Produits exceptionnels (IV)								290			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)				347	{	300				
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				348						
Impôt sur les bénéfices* (VII)								306	161		
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)								310	14 701		
B- RÉSULTAT FISCAL				Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312	14 701		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*								316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles								318		
	Provisions non déductibles*								322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)								324	161	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-ets d'associés		247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986 ZFU -TE (44. octies A) 987								342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981 JEI (44. sexies A) 989										
	ZRD (44 terdecies) 127 ZRR (44. quindécies) 138										
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991 Investissements outre-mer 344										
	ZFANG (44 quaterdecies) 345 Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993										
	BUD (44 sexdecies) 992										
	Lors divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit								346	350
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)								655	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies A)								643	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies B)								645	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies C)								647	
		Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies D)								648	
		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)								641	
Dédutions exceptionnelles (Art. 39 decies F)								990			
Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies G)								649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS * Bénéfice col. 1 Déficit col. 2								352	14 862		
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *								356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								360	13 789	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 Déficit col.2								370	1 073		

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.